



### Club nautique rochettois

1, place Albert Rey  
73110 Valgelon-La-Rochette  
Tel présidente Marie Voog 06 45 68 62 74  
Site web: <http://cnr.wifeo.com>  
Courriel : [marievoog@vahoo.fr](mailto:marievoog@vahoo.fr)

## **Assemblée générale du CNR du 14 juin 2023 à 18H30**

Merci à tous d'être venus pour l'assemblée générale du club nautique.

Nous commençons par remercier la mairie de la Rochette pour la subvention qu'elle nous verse cette année, ce qui nous permet de compléter nos ressources.

### **1. Bilan moral**

#### - Les adhérents

120 adhérents en 2022  
182 adhérents en 2021  
122 adhérents en 2020

#### - La compétition à La Rochette

L'année dernière, nous avons organisé et accueilli une compétition officielle de la ligue, le 3 juillet 2022. Plus de 200 nageurs et accompagnateurs étaient présents.

Le club a tenu la buvette, et géré la saisie des résultats sur extranet (le site de la Fédération) dans une bonne ambiance.

- Les nocturnes : le club a tenu une buvette et petite restauration à deux reprises l'été dernier, lors des ouvertures nocturnes de la piscine, et en profite pour remercier à nouveau la mairie de lui avoir laissé cette opportunité
- Les marchés : le club a tenu deux marchés en mai (début de saison) puis en août (fin de saison) et vendu des crêpes et/ou des parts de gâteau, confectionnés par nos adhérents, afin de promouvoir les activités du club. Nous avons chaque fois reçu un accueil sympathique de la part des passants, pour certains intéressés par notre club
- La tombola : organisée en fin de saison afin de permettre l'achat de petit matériel pour le club
- La participation à l'anniversaire du jumelage La Rochette Mömlingen en septembre 2022

### **2. Bilan financier**

La trésorière va présenter le bilan financier 2022. Il s'arrête au 31/12/2022.

| Recettes  |                    |
|---|--------------------|
| <b>Produits liés à l'activité de l'association</b>  |                    |
| Adhésions   | 9 590,00 €         |
| Vente de matériels<br>(maillots, bonnets..)         | 65,00 €            |
| Remboursement<br>ligues aura                        | 208,82             |
| Participation famille<br>aux engagements            | 70,00 €            |
| <b>Recettes de manifestations secondaires</b>       |                    |
| Ventes de crêpes sur<br>le marché (2 actions)       | 239,00 €           |
| Buvettes nocturnes<br>(2 nocturnes)                 | 1 638,00 €         |
| Buvette compétition                                 | 1 410,00 €         |
| Tombola champagne                                   | 506,00             |
| <b>Produits financiers</b>                          |                    |
| Intérêts  | 18,00 €            |
| <b>Subventions ou autres apports extérieurs</b>     |                    |
| Commune de la<br>Rochette                           | 1 270,00 €         |
| Subvention<br>exceptionnelle<br>commune la rochette | 500,00             |
| Commune<br>Département Savoie                       | 500,00 €           |
| Commune de<br>Rotherens                             | 200,00 €           |
| Subvention<br>j'apprends à nager                    | 1 500,00 €         |
|   | <b>17 714,00 €</b> |

Dépenses :

|   |             |
|---|-------------|
| <b>Dépenses liées à l'activité de l'association</b> |             |
| Salaires  | 14 425,83 € |
| Licences fédérales                                  | 2 302,00 €  |
| Adhésion club FFN                                   | 435,00 €    |
| Inscription aux<br>compétitions                     | 71,00 €     |
|   |             |
|   |             |
|   |             |
| <b>Dépenses de manifestations secondaires</b>       |             |
| Vente de crêpes sur le<br>marché                    | 0 €         |

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Frais nocturnes +<br>compétition | 883,00 €<br>dont 280 euros<br>de médailles |
|                                  |  |
|                                  |  |
| <b>Frais financiers</b>          |  |
| Frais de gestion                 | 56,00 €                                    |
| Assurance                        | 459,00 €                                   |
|                                  |  |
|                                  | <b>18 631,00 €</b>                         |

Bilan 2022 : -917,00€

### **3. Election du conseil d'administration**

Nous allons procéder à la réélection des membres du CA.

Le CA se compose des personnes suivantes :

Membres du conseil d'administration :

Présidente : Marie Voog

Trésorière : Delphine Lenoble

Secrétaire : Virginie Gallien

Le CA : Yann Lenoble

Y a-t-il des candidats pour intégrer le conseil d'administration ?

Myriam Minazio et Sylvie Semet se portent candidates.

La trésorière est démissionnaire. Elle prend cette décision car cette année le club emploie Yann Lenoble, son époux, et elle souhaite la transparence. Elle reste au CA mais il faudrait donc qu'une nouvelle personne intègre le CA pour se présenter ensuite au bureau comme trésorier(ère).

Si toutefois personne ne se propose pour occuper cette fonction, elle accepte de se représenter.

### **4. Vote et élection du nouveau CA :**

Le nouveau CA se compose des personnes suivantes :

Yann Lenoble, Marie Voog, Delphine Lenoble, Virginie Gallien, Sylvie Semet et Myriam Minazio.

### **5. Présentation des modifications et des actions à venir pour la saison 2023 :**

Les modifications pour la saison :

- Le club a fermé la section compétition pour 2023 : peu de nageurs dans la section l'an passé, et difficulté à financer le coût de la section (5 heures d'entraînement hebdomadaire + frais liés aux compétitions) et difficulté à recruter un entraîneur qualifié pour l'entraînement en compétition.
- Les encadrants pour la saison :  
Yann pour les deux groupes d'adultes  
Christopher (et Axelle sur la période scolaire 12 juin-8 juillet) pour les deux groupes d'enfants
- Pas de groupe ado

- Pas d'affiliation à la FFN (aucune nécessité d'être affiliés lorsqu'il n'y a pas de section compétition, et donc une dépense en moins pour le club = les parts fédérales de la licence et la cotisation d'affiliation du club)
- Une augmentation de la cotisation à 80 euros au lieu de 70 euros

Les temps forts à venir de la saison :

- Marché de La Rochette le **mercredi 7 juin 2023**, vente de crêpes et distribution de flyers pour ouvrir la saison ; merci aux quelques familles qui sont venues nous soutenir et qui ont confectionné des gâteaux vendus à la part
- Une compétition organisée par le Comité de Savoie, mais c'est le Club nautique qui accueille les nageurs, **le 2 juillet 2023**, au cours de laquelle le Club nautique pourra tenir une buvette
- une tombola sera organisée le 2 juillet 2023, les cases seront vendues 2 euros le jour J et le tirage au sort aura lieu le jour même
- une 2è tombola sera organisée à la fin de la saison (lots : bouteille de Champagne)

La présidente appelle les bénévoles à se manifester pour aider lors de ces temps forts à tenir la buvette et installer/désinstaller les structures utiles pour cette activité (barnum...)

## **6. Election des membres du bureau**

Les membres du nouveau CA se réunissent pour élire le bureau.

Candidats à la présidence :

Marie Voog

Est élue à l'unanimité : Marie Voog, présidente

Candidat à la trésorerie : Delphine Lenoble

Est élue à l'unanimité : Delphine Lenoble, trésorière

Candidat au poste de secrétaire : Virginie Gallien

Est élue à l'unanimité : Virginie Gallien

Résultats de l'élection du bureau :

Membres du bureau :

Présidente : Marie Voog

Trésorière : Delphine Lenoble

Secrétaire : Virginie Gallien

Les coordonnées du gestionnaire modifiées en 2021 restent :

Club nautique rochettois (CNR)

Chez Mme Marie Voog

81, rue du Clos

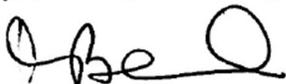
73110 Rotherens

Téléphone : 06 45 68 62 74

Email : marievoogahoo.fr

L'assemblée générale est clôturée à 19H30

La présidente, Marie Voog



La trésorière, Delphine Lenoble



La secrétaire, Virginie Gallien

